

Névez

MAGAZINE

Numéro 01
juin 2021

Kelaouenn kumun Nevez



PROJETS P 4

Sécurité, vitesse excessive.

DOSSIER P 6

*Conseil Municipal.
Commissions.*

ENVIRONNEMENT P 10

Convention LPO.



Névez MAGAZINE

- **Directeur de la publication** -
Dominique GUILLOU

- **Rédaction** -
F. Dervout, L. Brebant,
Y. Gourlaouen, J.L. Blot, O. Michal

- **Photographes** -
Équipe municipale

- **Illustrations** -
Ic design/ Adobe Stock

- **Mise en pages** -
Loïc CUEFF

- **Création graphique** -
le design - Lorient

- **Impression** -
Imprim'Graphik
Impression sur papier 100% recyclé

- **Mairie de NEVEZ** -
Tél : 02 98 06 81 23
www.ville-nevez.com

Tout d'abord, merci à tous de nous avoir accordé votre confiance. Ensuite, toutes nos excuses pour n'avoir pu honorer notre promesse de vous rencontrer et d'échanger. Comme vous le savez, votre nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions en pleine pandémie de Covid. Ce qui nous a contraint à renoncer aux réunions de quartier prévues. Cependant, des rencontres ont eu lieu, avec les riverains sur la vitesse excessive, les professionnels de santé sur le projet d'une Maison de santé par exemple. Une boîte à idées a vu le jour pour accueillir vos propositions en attendant des jours meilleurs.

A notre arrivée, nous avons pu constater que le travail était immense, beaucoup de chantiers n'ayant pas été entrepris ou étant restés en suspens. Il a fallu retrousser nos manches et prioriser les dossiers.

C'est pourquoi, vous ne découvrirez qu'au mois de juin le 1^{er} numéro de votre magazine.

A tous bonne lecture, et au plaisir de vous retrouver très vite en « présentiel » !

Da gentañ penn, trugarez vras da vezañ lakaet ho fiziañs ennomp. Da eil, en em zigareziñ a reomp pa n'hon eus ket gallet kejañ na komz ganeoc'h evel m'hor boa prometet deoc'h. Evel ma ouzit, ho skipailh nevez en ti-kêr en deus kemeret e garg e-kreizig-kreiz pandemiezh ar C'hovid. Kement-se en deus rediet ac'hanomp da zilezel an emvodoù-karter hag a oa rakwelet. Emvodoù a zo bet, koulskoude, gant ar garteridi diwar-benn ar c'hirri a ya re vuan, gant michereien ar yec'hed diwar-benn raktres un Ti mezegel, da skouer. Ur voest evit ar soñjoù zo bet krouet evit degemer ho kinnigoù da c'hortoz deizioù gwelloc'h.

Pa oamp erruet hor boa gallet gwelet pegen bras e oa al labour d'ober, kalz a chanterioù ne oant ket bet boulc'het pe a oa chomet e-skourr. Ranket hon eus stagañ gant al labour hag ober war-dro teuliadoù a-raok re all.

Setu perak emaoc'h oc'h ober anaoudegezh gant niverenn gentañ hor magazin e miz Mezheven hepken.

Lenadenn vat deoc'h-holl, ha plijadur hor bo oc'h adkavout ac'hanoc'h buan-kenañ « evit gwir » !

Dominique GUILLOU,
Maire/Maer

03 | ENFANCE-JEUNESSE / SOCIAL

04 | PROJETS

05 | RÉTROSPECTIVE

> 06 | DOSSIER

> Composition du Conseil Municipal / Les Commissions

08 | CHIFFRES CLÉS

10 | ENVIRONNEMENT/ AGENDA

11 | ETAT CIVIL / EXPRESSIONS

Som- maire

Enfance-Jeunesse

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



La nouvelle Municipalité l'avait annoncé lors de sa campagne ; un Conseil Municipal des Jeunes vient de voir le jour.

Intégré dans le Projet Educatif Local de la commune (PEL), le Conseil des Jeunes est une instance municipale qui vise à favoriser la participation citoyenne et l'apprentissage de la démocratie.

Les jeunes Névezien(ne)s pourront ainsi faire l'apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge. Votes, débats, élections, intérêt général face aux intérêts individuels, mais aussi gestion des projets, n'auront plus de secret pour eux.

Les jeunes conseillers devront être à l'écoute des idées et propositions des enfants de la commune et les représenter, proposer des projets aux adjoints de la commune et réaliser les projets validés. Ils seront invités également à participer aux temps forts tels que les cérémonies.

Ils seront accompagnés dans leurs missions par les adjoints et le maire ainsi que par leurs parents,

Le Conseil Municipal des Jeunes réunit 12 enfants de 8 à 16 ans, respectant la parité fille-garçon. Ils sont élus pour deux ans.

Une charte expliquera les modalités de la constitution et du fonctionnement de l'Instance, qui se réunira 3 fois par an en séance plénière.

La cérémonie d'investiture a eu lieu le samedi 26 juin et le 1^{er} Conseil des Jeunes devrait se tenir en septembre 2021.

Social



PRÉSENTATION DU CCAS

Le Conseil Communal d'Action Sociale (CCAS) est installé depuis le 15 octobre 2020. Il est composé du maire, Dominique GUILLOU qui en est le président de droit, de 8 membres élus : Yveline GOURLAOUEN, vice-Présidente, Cathy BERTHOU, Jean-Luc ESCHERICH, Olivier MICHAL, Annick ROGARD, Maryvonne JAFFREZOU, Etienne BERNARD et Patrice RIGOLLET. Et de 8 membres nommés par le maire : Christine BELLEGUIC, Françoise BOURHIS, Annie DROUGLAZET, Annick LE BAGOUSSE, Anne Marie QUENO, Marie Pierre SAISON, Auguste LOUIS et Stéphanie SELLIN.

Le CCAS a pour mission d'écouter et accompagner les personnes en difficulté ou fragilisées, les aider dans les démarches administratives, l'accès au numérique, etc...

Projets

SÉCURITÉ

VITESSE EXCESSIVE



La nouvelle Municipalité a entendu les nombreuses plaintes qui sont parvenues en mairie concernant la vitesse excessive des véhicules. Pour y remédier, la commune s'est engagée dans un programme de réduction de la vitesse.

La Commission voirie a parcouru le territoire pour déterminer les différentes actions à entreprendre. Jean-Louis BLOT, élu à la voirie, a pu rencontrer les riverains des différents villages concernés.

Ainsi, il a été décidé que le bourg passerait dans sa globalité à 30km/h. Les axes reliant le bourg aux différents villages à 70km/h. Certains hameaux seront également limités à 30 km/h et d'autres à 50 Km/h. Des radars pédagogiques vont être également installés à différents endroits stratégiques de la commune.

La départementale 77 - sujet depuis de nombreuses années de pétitions et de réclamations auprès des différents services du département - fait l'objet d'une étude de Finistère Ingénierie Assistance. Cette étude porte sur la remise en état de la voie cyclable entre Port Manec'h et Kertréguier. Compte-tenu de la forte densification des habitations, la vitesse y sera réduite à 70km/h.

Nous travaillons avec les services du département pour aboutir à cette réalisation.

MAISON DE SANTÉ

L'IDÉE FAIT CONSENSUS

La désertification médicale est un phénomène auquel de plus en plus de communes rurales sont confrontées. Afin d'éviter cette perspective, Névez réfléchit à la réalisation d'une Maison de santé.

Actuellement Névez compte 21 professionnels de santé (3 médecins, 11 infirmiers, 3 kinésithérapeutes, 1 ostéopathe, 2 pédicures, 1 orthophoniste). Les Névéziens sont eux-mêmes demandeurs de les retrouver en un même lieu au plus près du centre de Névez.

Lors d'une 1^{ère} réunion le 29 mars dernier, les professionnels de santé se sont tous accordés sur le principe.

Le 1^{er} juin, les élus ont rencontré une sté spécialisée dans le montage de Maisons de Santé.

Les professionnels de santé sont donc conviés le 30 juin à une 2nd réunion afin de se voir exposer les détails de l'opération.

Si les modalités leur conviennent, il y aura un RDV avec la société retenue, enclenchant peut-être le projet.

Affaire à suivre ...

UNE POSTE COMMUNALE



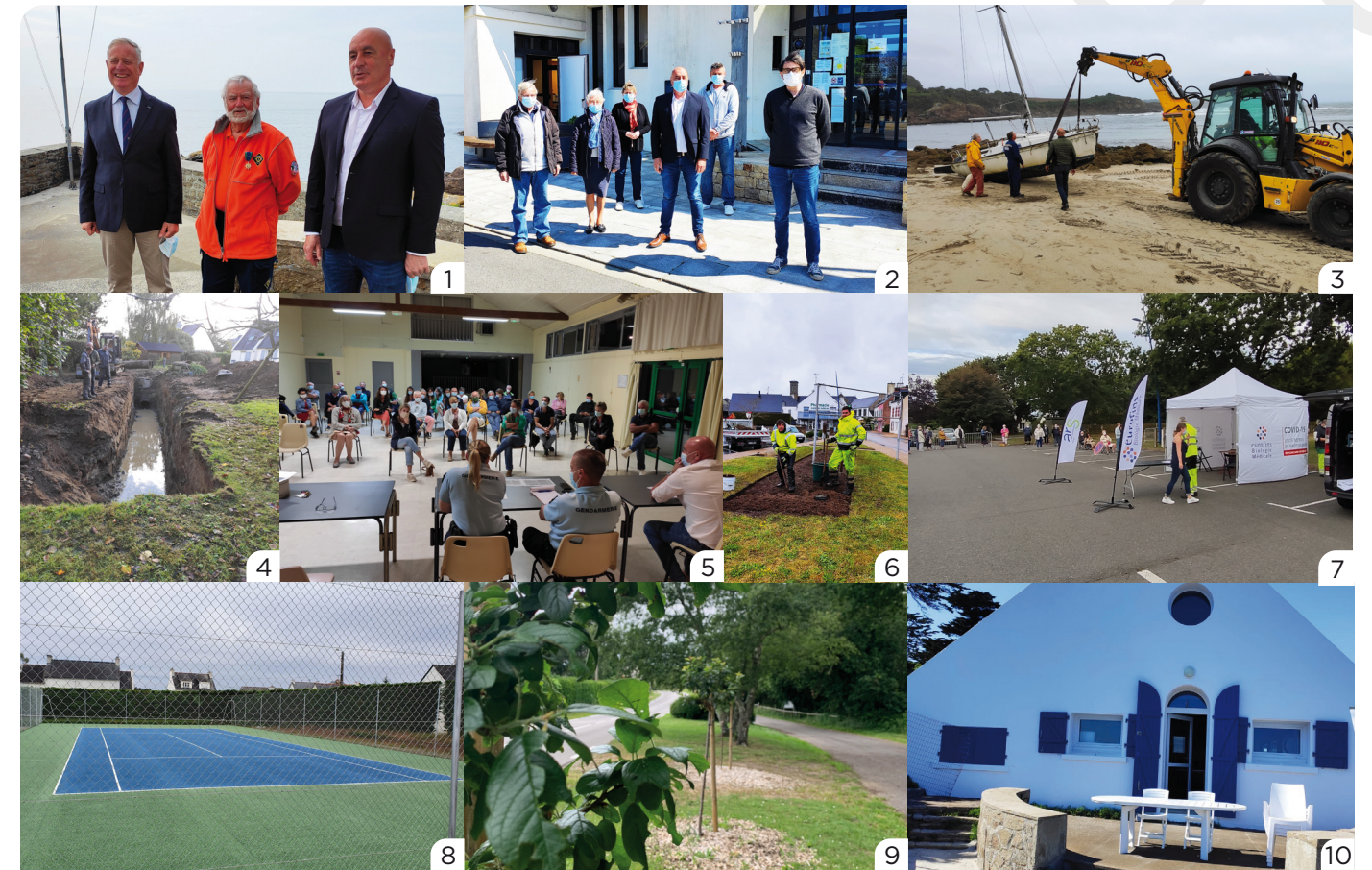
Dès 2020, les responsables de La Poste Névez/Concarneau avaient indiqué à la Municipalité leur intention de réduire les horaires d'ouverture du bureau de Névez à 12 heures par semaine en 2021.

Afin de sauver cette institution indispensable à l'économie d'une commune et au quotidien de ses habitants, le Conseil Municipal a fait le choix d'une Poste Communale, conclu par une convention entre La Poste et la commune de Névez. Pour ce faire La Poste prend en charge l'aménagement des locaux, assure la formation du Personnel communal et participe à la rémunération d'un agent.

Dans cette configuration, la municipalité déciderait seule de l'amplitude horaire d'ouverture de la Poste communale.

Ce projet de reprise pourrait se concrétiser en septembre/octobre.

Rétrospective



1/ Remise de la médaille d'Officier du Mérite Maritime à Pierre DAUER, par le président national de la SNSM M. DE OLIVIERA, en présence de Dominique GUILLOU, maire de Névez.

2/ Le Député Erwann BALANAN a rendu visite aux élus Névéziens le 1^{er} mai. Ces derniers en ont profité pour lui faire part de problèmes : ADMR, Maison Médicale, demandes de subventions en cours, problème du logement pour les jeunes couples et d'hébergement des personnes âgées.

3/ Malgré l'intervention de la SNSM et des services techniques de la commune, des dégâts ont été occasionnés sur plusieurs embarcations lors de la tempête du 19 août 2020.

4/ Les agents du service technique sont intervenus sur les canalisations du lotissement Parc Noun, bouchées par des racines de saules. Il a fallu sortir les buses et remplacer celles-ci afin que les eaux pluviales puissent de nouveau s'évacuer.

5/ Le 10 septembre 2020, une réunion d'urgence rassemblait élus, propriétaires équins, associations et gendarmes afin de mettre en place une surveillance pour lutter contre les agressions et mutilations des chevaux.

6/ Sébastien KERVAREC et Kevin GLEONEC, s'affairent pour le fleurissement des parterres de la commune.

7/ En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, deux campagnes de tests Covid gratuits ont été mises en place par la municipalité les 27 août et 16 septembre 2020. Ce sont respectivement 220 et 90 personnes qui s'y étaient présentées.

8/ Rénovations des tennis de Port Manec'h qui n'étaient plus praticables : grillages remplacés, sols refaits à neuf. Les tennis sont ouverts à tous, toute l'année. Une Convention a également été signée avec le Tennis Club de Riec sur Belon.

9/ 29 arbres fruitiers - cerisiers, pommiers, pruniers et poiriers - ont été plantés sur les espaces verts des villages de Kermen, Kerdruc, Kerleun et Kercanic, ainsi que ceux du stade.

10/ La capitainerie de Port Manec'h, qui sert à la SNSM, a fait l'objet d'un ravalement, de la création d'une ouverture et de la réfection de la salle d'eau.

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Dominique GUILLOU,
Maire (1).

Yveline GOURLAOUEN,
1^{ère} Adjointe aux Affaires sociales,
Santé et Aînés (2).

Jean-Louis BLOT,
2^{ème} Adjoint aux Affaires portuaires,
Travaux, Voirie et Bâtiments (3).

Françoise DEROVOUT,
3^{ème} adjointe à l'Urbanisme,
au Plan Local de l'Urbanisme et
à la Communication (4).

Nicolas LE GOFF,
4^{ème} adjoint au Cadre de vie, Environnement,
Sentiers, Littoral, Vie associative et Culturelle (5).

Cathy BERTHOU,
5^{ème} adjointe aux Finances,
Economie, Personnel et
Administration générale (6).

René BONNEL,
6^{ème} adjoint à l'Intercommunalité, Tourisme et
Stratégie financière (7).

Laurie BREBANT,
Conseillère déléguée à la Crèche, Enfance, Petite
enfance, Jeunesse et Affaires scolaires (8).

Céline DUTOIT-RIGOUS,
Conseillère déléguée à l'Ecologie,
Développement
durable et Patrimoine (9).

Gérard MARTIN,
Conseiller, Vice-Président CCA (10).

Philippe AUDUGE, Conseiller (11).

Jean-Luc ESCHERICH, Conseiller (12).

Anne-Marie LE DOEUFF, Conseillère (13).

Laure MARCHAND, Conseillère (14).

Olivier MICHAL, Conseiller (15).

Annick ROGARD, Conseillère (16).

Pierre THIERRY, Conseiller (17).



L'OPPOSITION :

Alain BACCON, Conseiller (18).

Serge LE TOUZE, Conseiller (19).

Maryvonne JAFFREZOU, Conseillère (20).

Patrice RIGOLLET, Conseiller (21).

Gaëlle KERVAREC-LE BORGNE, Conseillère (22).

Etiennette BERNAUD, Conseillère (23).

LES COMMISSIONS MUNICIPALES



Commission Délégation de services publics
Dominique GUILLOU, René BONNEL, Françoise
DERVOUT, Serge LE TOUZE.

Suppléants :
Gérard MARTIN, Olivier MICHAL, Patrice
RIGOLLET.



Commission d'appels d'offres
Dominique GUILLOU, Jean-Louis BLOT, Nicolas
LE GOFF, Serge LE TOUZE

Suppléants :
Jean-Luc ESCHERICH, Céline DUTOIT-RIGOUS,
Patrice RIGOLLET.



**Commission de Contrôle du Répertoire Electoral
Unique (REU)**

Dominique GUILLOU, Gérard MARTIN, Anne-
Marie LE DOEUFF, Philippe AUDUGE, Maryvonne
JAFFREZOU, Gaëlle KERVAREC-LE BORGNE.



**Commission Finance, Economie, Personnel,
Administration générale**

Dominique GUILLOU, Cathy BERTHOU, René
BONNEL, Jean-Louis BLOT, Anne-Marie
LE DOEUFF, Gérard MARTIN, Serge LE TOUZE,
Maryvonne JAFFREZOU, Patrice RIGOLLET.



Commission Travaux, Voirie, Bâtiments

Dominique GUILLOU, Jean-Louis BLOT, Jean-Luc
ESCHERICH, Nicolas LE GOFF, Gérard MARTIN,
Céline DUTOIT-RIGOUS, Serge LE TOUZE,
Maryvonne JAFFREZOU, Patrice RIGOLLET.



Commission Affaires Sociales, Santé et Aînés

Dominique GUILLOU, Yveline GOURLAOUEN,
Cathy BERTHOU, Jean-Luc ESCHERICH,
Olivier MICHAL, Annick ROGARD, Maryvonne
JAFFREZOU, Etiennette BERNAUD, Patrice
RIGOLLET.



Commission Affaires Portuaires

Dominique GUILLOU, Jean-Louis BLOT, Philippe
AUDUGE, Jean-Luc ESCHERICH, Anne-Marie LE
DOEUFF, Gérard MARTIN, Serge LE TOUZE,
Maryvonne JAFFREZOU, Gaëlle KERVAREC-LE
BORGNE.



**Commission Urbanisme, Logement, Plan Local
de l'Urbanisme**

Dominique GUILLOU, Françoise DEROVOUT, Jean-
Luc ESCHERICH, Yveline GOURLAOUEN, Anne-
Marie LE DOEUFF, Gérard MARTIN, Serge
LE TOUZE, Alain BACCON, Patrice RIGOLLET.



**Commission Crèche, Enfance, Petite enfance,
Affaires scolaires, Jeunesse**

Dominique GUILLOU, Laurie BREBANT, Cathy
BERTHOU, Laure MARCHAND, Annick ROGARD,
Pierre THIERRY, Maryvonne JAFFREZOU,
Etiennette BERNAUD, Gaëlle KERVAREC-
LE BORGNE.



**Commission Cadre de vie,
Environnement, Développement
durable, Sentiers, Littoral**

Dominique GUILLOU, Nicolas
LE GOFF, Gérard MARTIN, Céline
DUTOIT-RIGOUS, Annick ROGARD,
Pierre THIERRY, Serge LE TOUZE,
Etiennette BERNAUD, Gaëlle
KERVAREC-LE BORGNE.



**Commission Vie associative
et Vie culturelle**

Dominique GUILLOU, Nicolas
LE GOFF, Céline DUTOIT-RIGOUS,
Yveline GOURLAOUEN, Olivier
MICHAL, Annick ROGARD, Etiennette
BERNAUD, Alain BACCON, Patrice
RIGOLLET.



**Commission Communication, Bulletin
d'informations municipales et site
internet**

Dominique GUILLOU, Françoise
DERVOUT, Cathy BERTHOU, Laurie
BREBANT, Anne-Marie LE DOEUFF,
Céline DUTOIT-RIGOUS, Etiennette
BERNAUD, Maryvonne JAFFREZOU,
Gaëlle KERVAREC-LE BORGNE.



**Commission Ecologie,
Développement durable, Patrimoine**

Dominique GUILLOU, Céline DUTOIT-
RIGOUS, René BONNEL, Laurie
BREBANT, Jean-Luc ESCHERICH,
Yveline GOURLAOUEN, Serge LE
TOUZE, Gaëlle KERVAREC-LE
BORGNE.



**Commission Intercommunalité,
Tourisme, Stratégie financière**

Dominique GUILLOU, René BONNEL,
Jean-Louis BLOT, Gérard MARTIN,
Olivier MICHAL, Céline DUTOIT-
RIGOUS, Serge LE TOUZE, Maryvonne
JAFFREZOU, Patrice RIGOLLET.



Commission SDEF

Jean-Louis BLOT, Maryvonne
JAFFREZOU,
Suppléants
Céline DUTOIT-RIGOUS, Serge
LE TOUZE.



Commission Sécurité

Jean-Louis BLOT(suppléant du Maire),
René BONNEL (Référént Sécurité
routière), Serge LE TOUZE
(Correspondant Défense et Référént
Sécurité).

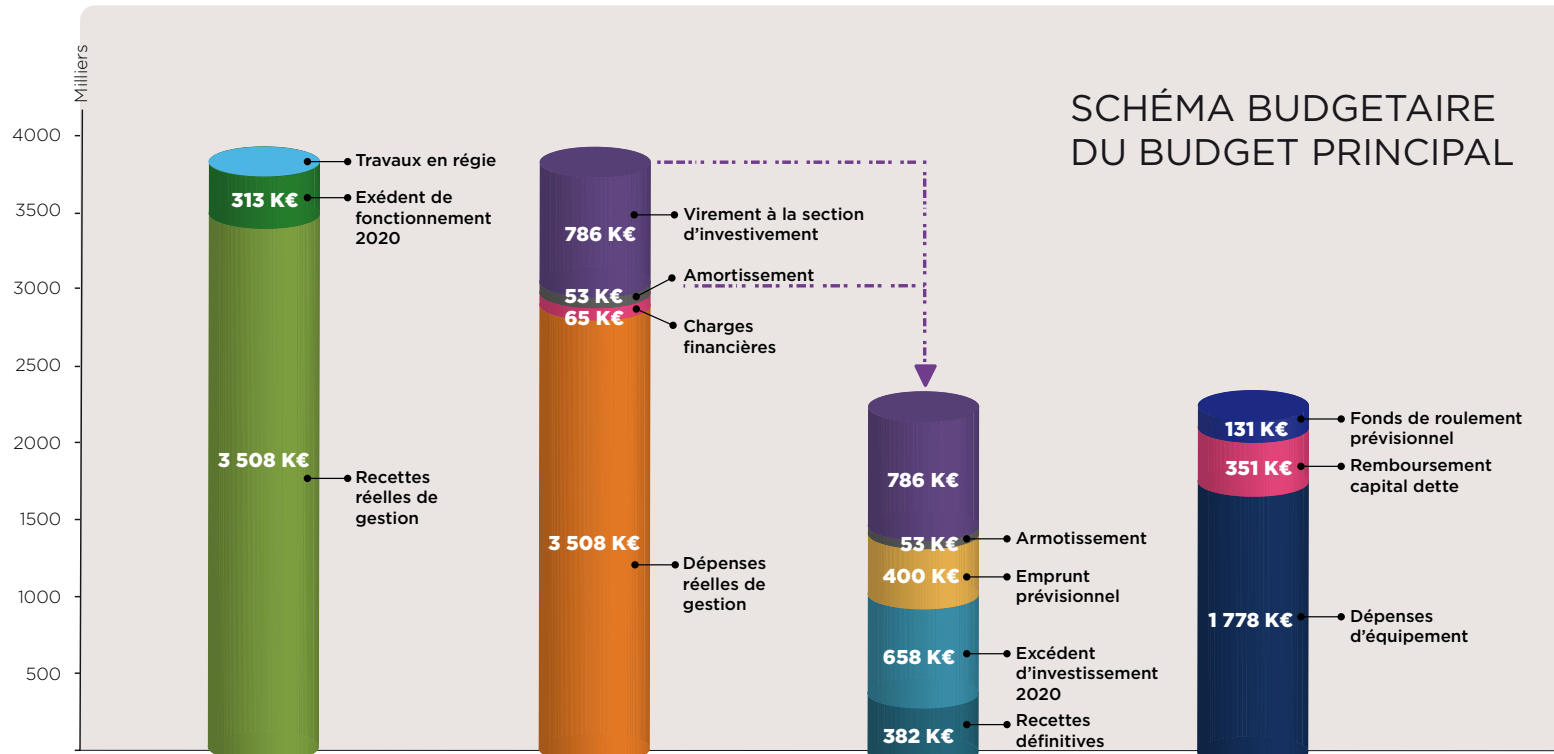


Commission Syndicat de voirie

Jean-Louis BLOT, Maryvonne
JAFFREZOU,
Suppléants
Gérard MARTIN, Serge LE TOUZE.

Chiffres clés

FINANCES



INVESTISSEMENT > **1,53 M€** de dépenses d'équipement dont 3 projets :



Solde de la participation à la construction du centre de secours du Pays de l'Aven : 100 K€, soit un coût de 425 K€ pour Névez.

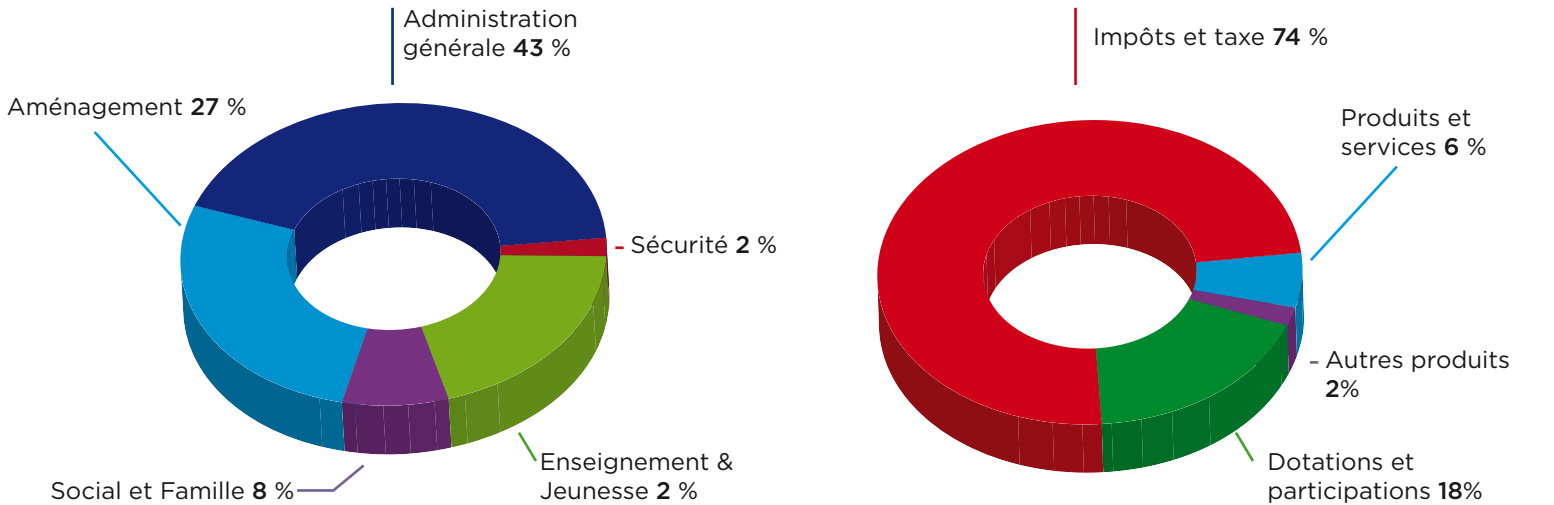


Toiture photovoltaïque de la salle des sports : 467 K€



Ravalement de l'école primaire : 79 K€

FONCTIONNEMENT

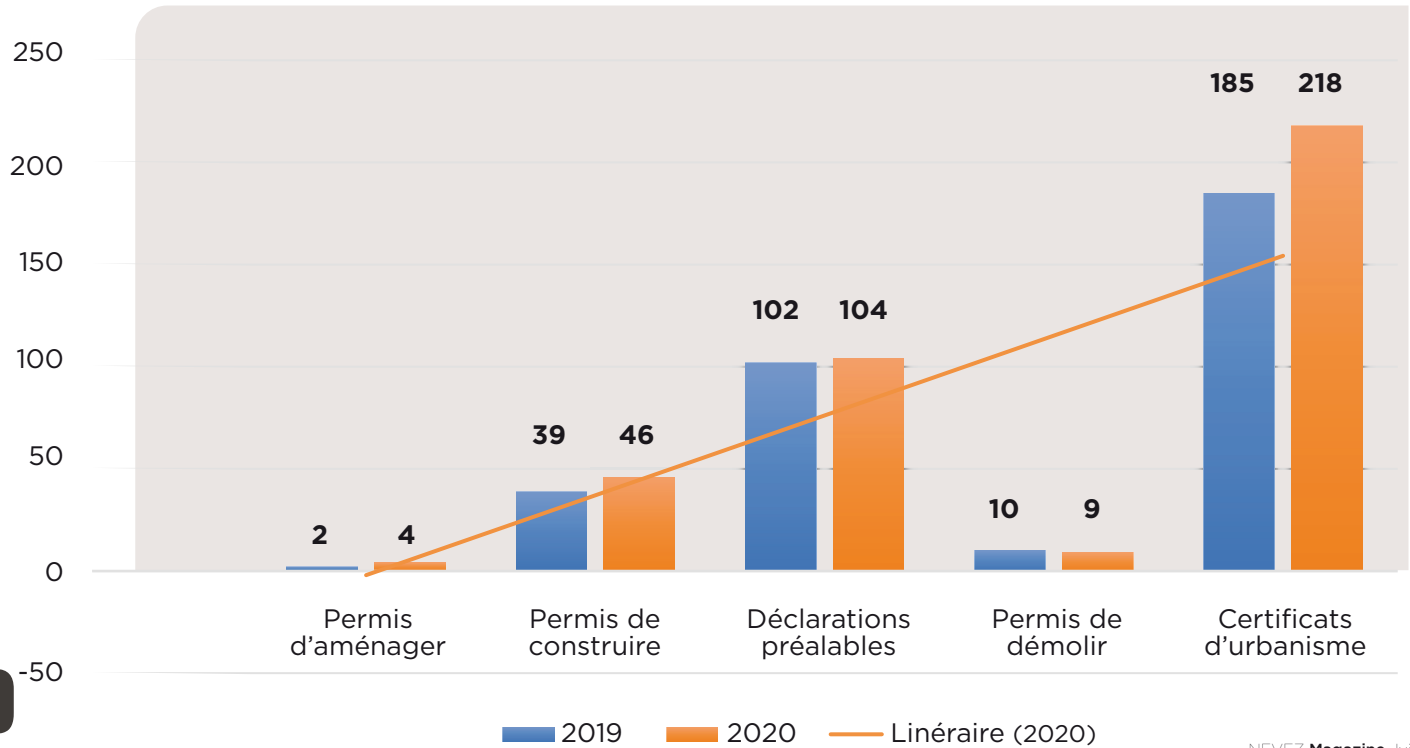


L'estimation des **dépenses réelles de fonctionnement** en 2021 s'élève à 3 M€.

L'estimation des **recettes réelles de fonctionnement** en 2021 s'élève à 3,82 M€.

URBANISME

Nombre de demandes 2019/2020



Environnement



CONVENTION REFUGES LPO

La Ligue de Protection des Oiseaux créée en 1912 est une association reconnue d'utilité publique. Avec le programme national Refuges LPO, elle accompagne les communes dans cette démarche. Afin de préserver la biodiversité de son territoire, Névez a fait le choix de créer un de ces refuges.

Névez a donc signé une convention avec la LPO, d'une durée de 5 ans, qui définit le cadre et les modalités de l'attribution du label Refuges LPO aux espaces à préserver.

Le site identifié se situe en bord de côte à Kerambris, sur une parcelle communale.

Après un diagnostic écologique réalisé par la LPO locale, un plan de gestion définit les axes permettant de favoriser la biodiversité et les actions, animations et pratiques qui devront être réalisées.

La commune s'engage à mettre en œuvre les conditions nécessaires pour préserver et accueillir la faune et la flore sauvages en :

- > protégeant les oiseaux et la nature en veillant à la tranquillité des lieux notamment en période de nidification,
- > aménageant des milieux favorables,
- > privilégiant la plantation d'espèces endémiques,
- > renonçant aux produits chimiques,
- > adoptant des gestes éco-citoyens,
- > s'engageant à ne pas chasser dans le Refuge LPO.

Au bout des 5 années, la commune devra effectuer un bilan de fin d'engagement pour évaluer les évolutions, qui conditionnera le renouvellement du label.

Agenda

> ES Névez

Troc et puces - Samedi 10 juillet - Contact : Sébastien LE DE (président) sebastienlede@sfr.fr

> Global'art

Festival Jazz'Y Krampouezh - Du 10 au 15 juillet - Jardins de Rospico - www.jazzy-krampouezh.fr

> Collecte de sang

Lundi 26 juillet - Salle des Fêtes - Anne-Marie BEROU - louis.berou@orange.fr

> Belon Tennis Club

Stages de tennis - Juillet et Août - Port-Manec'h - Alexis BERNARD - riectennis@orange.fr - 02 98 06 49 49 ou 06 08 95 34 65

> Festival des Pierres Debout

Mercredi 31 juillet - Halle du château du Hénan.
Dimanche 1^{er} août - Cap Vacances à Port Manec'h.
Lundi 2 août - Chapelle de Trémorvezen.
Jeudi 5 août - Halle du château du Hénan.
Laurence GRAFFIN-VEINE (Présidente) - laurence.graffin@hotmail.fr

> Patrimoines de Névez

Journées Européennes du Patrimoine - Les 18 et 19 septembre - Kerdruc - patrimoinesdenevez@gmail.com

Etat civil 2021

NAISSANCES

Antoine BRICE, le 24/01/2021 - Ewan SAUNIER, le 11/04/2021 - Malo TANGUY, le 13/04/2021 - Azilis DUQUESNE, le 21/04/2021 - Naomie ANTONTCHICK, le 11/06/2021.

MARIAGES

Claire PENVEN et Nicolas GARO, le 22/05/2021 - Léa PIETRI et Victor PLATZER, le 05/06/2021 - Céline HERY et Vincent GLOUANNEC, le 26/06/2021.

Expression

VIVRE NEVEZ

Nous sommes deux élus de l'opposition et nous nous investissons dans toutes les commissions municipales. Nous essayons de gérer au mieux nos plannings professionnels pour participer activement à la réalisation des différents projets communaux. Nous souhaitons nous impliquer et être force de proposition au sein de cette nouvelle municipalité. Entretenir des bonnes relations de travail, faire partager nos idées sur différents projets (transition énergétique et écologique, enfance jeunesse, urbanisme, travaux, gestion des services communaux...) sont nos objectifs de ce mandat. Nous ne serons pas toujours entendus et en accord avec les différents dossiers (salle omnisport...). Nous avons été soumis au vote de plusieurs projets et souvent bousculés par l'urgence des dépôts de dossiers de rénovation de certains bâtiments communaux. Faut-il pour autant faire les choses dans la rapidité pour obtenir des subventions de l'État au nom de la relance économique ? Si nous comprenons les difficultés de la gestion communale, nous pensons bien au contraire qu'il est préférable de réfléchir soigneusement en concertation entre élus, citoyens, entreprises et associations afin de trouver les solutions les mieux adaptées.

Nous regrettons le manque de visibilité politique sur le moyen terme et nous nous interrogeons sur le devenir démographique, économique, écologique de la commune ; nous traitons des dossiers dans les différentes commissions sans pouvoir établir des liens entre les sujets : révision du PLU, déplacements doux, mise en place d'un conseil municipal de jeunes, gestion du personnel... Concernant les travaux de CCA, nous ne possédons aucune information transmise

par la majorité, et particulièrement sur « les transports et la mobilité » sur le territoire. Quel impact politique la commune de Névez a-t-elle sur le territoire ? Le sentiment que la commune de Névez s'isole doucement et semble peu impliquée dans le développement du territoire hors tourisme.

Gaëlle Kervarec, Patrice Rigollet.

CAP SUR L'AVENIR

Pendant cette période plus que troublée, le conseil municipal continue son travail. Grâce à vos suffrages, et nous vous en remercions, avec Maryvonne JAFFREZOU, Etienne BERNARD, Serge LE TOUZE, Alain BACCON, nous formons un groupe d'opposition, que nous voulons constructif, en particulier sur les projets communs à nos programmes électoraux. Je pense notamment aux travaux de la salle des sports, à la chapelle Ste Barbe, aux terrains de tennis de Port Manec'h (commencés pendant le précédent mandat par la réfection des poteaux et des filets). Nous resterons très vigilants en ce qui concerne les questions d'urbanisme et d'environnement, et nous espérons que la culture restera une des priorités et retrouvera tout son éclat, lorsque les problèmes sanitaires seront derrière nous.

Bonnes vacances à tous.

Alain Baccon.

NÉVEZ

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !



!
Toute
l'actualité de
la mairie en
temps réel

Avec Citykomi®,
l'application
des collectivités
zéro pub
zéro donnée
personnelle.

1

► **TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
CITYKOMI®**

C'est gratuit !



2

► **FLASHEZ
CE QR CODE**
pour vous
abonner



3

► **RECEVEZ
VOS ALERTES
EN DIRECT**
sur votre
smartphone



Mairie de Névez
Place Joseph Danielou
29920 NEVEZ
Tél. : 02 98 06 81 23

